



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **40**
- représentés : **6**
TOTAL **46**

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 21 décembre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

| | | |
|--|--|--|
| <i>Pour la commune d'ALTORF :</i> - - | <i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint | <i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe M. Marc DECKERT, Adjoint - - M. Claudio FAZIO, Cons. Mun. |
| <i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire - | <i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe | |
| <i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire M. Fabien SCHMITT, Adjoint | <i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe | |
| <i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun. | <i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire - | <i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBourg, Maire M. Laurent FARON, Adjoint |
| <i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun. | <i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe | <i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe |
| <i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire - | <i>Pour la commune de MOLSHEIM :</i> M. Martial HELLER, Adjoint - | <i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint |
| <i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe M. Philippe BUCHMANN, Cons. Mun. | <i>Pour la commune de MOLSHEIM :</i> Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. - | <i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire - |
| | | <i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe |

Membres représentés :

| | |
|------------------------------|--|
| M. Bruno EYDER | ayant donné procuration à M. Laurent FURST |
| Mme Laurence HOMMEL | ayant donné procuration à Mme Nathalie DISCHLER |
| Mme Christelle WAGNER-TONNER | ayant donné procuration à Mme Sylvie TETERYCZ |
| Mme Armelle MORGENTHALER | ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE, |
| M. Patrick SCHULTHEISS | ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER, |
| Mme Chantal SITTLER | ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES |

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membre excusé :

-

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : FINANCES ET BUDGET : ADOPTION DU PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (P.T.R.T.E.) : ACTUALISATION

N° 23-116

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU sa délibération N° 21-51 du 1^{er} juillet 2021 approuvant le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) 2021-2026 élaboré à l'échelle de la Communauté de Communes, en collaboration avec l'ensemble des Communes membres et en partenariat avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Bruche-Mossig (PETR) ;

CONSIDERANT que le PTRTE contient en annexe une liste des projets structurants entrant dans le cadre de ses orientations stratégiques ;

CONSIDERANT que certains de ces projets ont été réalisés, d'autres abandonnés, et que de nouvelles opérations ont par ailleurs émergées ;

CONSIDERANT que ce PTRTE peut dès lors être abondé et faire l'objet d'une actualisation ;

VU ainsi l'annexe 1 actualisée du PTRTE listant les projets du territoire de la Communauté de Communes, diffusée à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 21 décembre 2023 ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en ses séances des 15 avril 2021, 20 mai 2021 et 17 juin 2021;

ENTENDU l'exposé préalable de Madame Marie-Reine FISCHER, Vice-Présidente ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
entérine**

l'annexe 1 actualisée listant les projets du territoire de la Communauté de Communes du PACTE TERRITORIAL DE RELANCE ET TRANSITION ECOLOGIQUE (PTRTE), dans les forme et rédaction proposées,

autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à prendre toutes les dispositions qui en résultent.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Caroline PFISTER

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 22 décembre 2023
- publication sur le site internet le : 22 décembre 2023

Acte à classer**DE-23-116**

| | | | |
|----------------|---------------------------------|-------------|----------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| En préparation | En attente retour Préfecture | > AR reçu < | Classé |

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-12-22T11-59-26.00 (MI249952104)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20231221-DE-23-116-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))Objet de l'acte : FINANCES ET BUDGET : ADOPTION DU PACTE TERRITORIAL
DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (P.T.E.)
: ACTUALISATION

Date de décision : 21/12/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.4. Amenagement du territoire

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 23-116 FB ADOPTION PTRTE
ACTUALISATION.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 22/12/23 à 11:59

Par SEGUIN Muriel

Transmis

Date 22/12/23 à 11:59

Par SEGUIN Muriel

Accusé de réception

Date 22/12/23 à 12:05